

ANDRE LE GALL

NOUVELLES SCENES DE LA VIE FUTURE

ISBN 978-2-492028-01-4

Droits de représentation, de reproduction
et de traduction réservés pour tous pays.

Téléchargement gratuit autorisé.

Création sur France Culture en 1979

Réalisation : G. Godebert

Interprètes : P.E. Deiber, F. Chaumette

Création au Théâtre d'Enghien en 1983

Mise en scène : D. Leverd

Interprètes : G. Kerner, Jean-Louis Legof

Personnages :

Jean-Marie Kermadec, professeur en
retraite,

Ernest Chamboze, délégué aux personnes
agées.

L'espace est divisé en deux parties. Deux bureaux occupent chacun un angle de la scène. Lorsqu'ils y sont assis, KERMADEC et CHAMBOZE ne sont pas face à face, mais face au public. Ils sont en correspondance l'un avec l'autre. Au départ chacun est seul dans son cabinet.

Kermadec (*assis à son bureau*)

21 janvier.

Cette fois, monsieur le délégué, vous n'aurez plus à écrire à madame Kermadec. Elle est morte il y a trois jours, et nous l'avons enterrée aujourd'hui. Qu'il faisait froid grands dieux ce matin au cimetière !

Ce soir, monsieur le délégué, il faut que je vous dise certaines choses. Anne était devenue une petite dame ridée, mais le charme de la jeunesse ne l'avait pas désertée. Les yeux brillaient et riaient dans le visage, le port de la tête demeurait ferme, les épaules n'étaient pas voûtées. La vitalité avait gardé toute son effervescence. La parole jaillissait en abondance. L'esprit n'avait pas abdiqué.

Je vous dis toutes ces choses, monsieur le délégué, parce qu'il est bon que, de temps en temps, vous puissiez contempler, ne serait-ce que furtivement, l'image des êtres que vous détruisez.

Car, monsieur le délégué, sur ce vieil arbre déjà desséché mais non pas mort, c'est vous qui avez porté la cognée. Et avec quelle habileté ! En quelques mois vous avez su la travailler, la miner, saper ses défenses, ronger son optimisme, corroder ses pensées. Très vite elle a décliné, comme si vous aviez révélé en elle une fatigue qu'elle ignorait, une pesanteur qui l'entraînait vers la terre, et dont elle n'avait pas conscience, et dont elle n'aurait peut-être pas pris conscience avant dix ans. Dix ans de plus à vivre avec elle ! Vos lettres, vos questionnaires, vos rappels l'obsédaient. Chaque jour elle guettait le passage du facteur, puis elle se précipitait chercher le courrier qu'elle dépouillait fébrilement. A force de craindre vos correspondances, elle avait fini par les attendre, et lorsqu'il n'y en avait pas, elle était presque déçue, craignant le pire pour le lendemain.

Oui, monsieur le délégué, vous l'avez tuée, elle est à vous, vous pouvez sans tricher la compter dans votre statistique. Je vous assure, vous en avez le droit.

(Nuit)

Mois de juin de l'année précédente

Kermadec (*à son bureau, lumière jour*)

9 juin

Monsieur le délégué aux personnes âgées,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 5 juin dernier par laquelle vous m'avisez que je remplis désormais, ainsi que ma femme, les conditions requises pour bénéficier des dispositions de la loi n°1006-104 sur l'interruption volontaire de vieillesse.

Nous avons pris connaissance du texte de la loi que vous avez bien voulu joindre à votre envoi. Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'envisageons pas pour l'instant de recourir aux procédures prévues par ce texte. Nous vous remercions néanmoins de la sollicitude dont vous avez bien voulu faire preuve à notre endroit...

Chamboze

17 juin

J'accuse réception de votre lettre en date du 9 juin dernier par laquelle vous me faites part de votre refus de bénéficier des dispositions de la loi n° 1006-104 relative à l'interruption de vieillesse.

Vous m'avisez en même temps de la réaction, également négative, de madame Kermadec. A cet égard, vous voudrez bien, dans les correspondances que nous ne manquerons pas d'avoir à ce sujet dans l'avenir, vous contenter de répondre à titre personnel, sans prétendre engager votre épouse qui devra fournir pour son propre compte et en toute liberté, conformément aux prescriptions de la loi n° 1004-37 sur la protection de la femme, les réponses qui lui sembleront les plus appropriées.

Voix off n°1

Art. 2 - Toute personne âgée que son état place dans une situation de détresse peut demander à un médecin

l'interruption de sa vieillesse. Cette interruption ne peut être pratiquée qu'au-delà de la soixante-quinzième année, sous réserve des dispositions de l'article 12 ci-après.

Art. 12 – L'interruption de vieillesse peut être pratiquée, même avant la soixante-quinzième année, s'il apparaît que la personne âgée est irrémédiablement et définitivement inapte à la vie en société. La constatation de l'inaptitude est faite par le délégué départemental aux personnes âgées qui doit, à cette occasion, s'entourer de tous les conseils nécessaires, notamment médicaux et sociaux.

Art. 17 – En aucun cas l'interruption de vieillesse ne doit constituer un moyen de régulation des dépenses du régime de retraite de la sécurité sociale ou des régimes complémentaires.

(Bruits divers, sonnette présidentielle, brouhaha, éclats de voix évoquant un débat parlementaire)

Voix off n° 2

Le ministre

Mesdames et messieurs, le projet de loi qui vous est soumis aujourd'hui a fait l'objet d'une violente campagne qui en a dénaturé l'esprit. On a voulu voir dans les dispositions sur lesquelles vous allez être amenés à délibérer une atteinte au respect de la vie humaine et aux libertés fondamentales. Faut-il tuer les vieux peut-on lire sur nos murs ?... Nous répondons non, évidemment non, mais là n'est pas la vraie question. Que voulons-nous ? Nous voulons que l'interruption de vieillesse devienne un acte médical comme un autre. Nous voulons que quiconque désire y recourir puisse le faire aisément, sans tracasseries inutiles, bref nous voulons assurer la liberté des individus... Le gouvernement ne se dissimule pas que l'obstacle fondamental à l'application de l'interruption de vieillesse – je veux dire à son application dans les cas où elle mérite d'être appliquée –, l'obstacle fondamental est de

caractère culturel. Progressivement les masses se sont libérées, à l'époque contemporaine, des fatalités auxquelles elles étaient asservies. Peu à peu, la vie, grâce à la diffusion des connaissances scientifiques notamment dans le domaine des sciences humaines et biologiques, a été débarrassée des contraintes qui pesaient sur elle. Restait la mort.

...

Venons-en maintenant à ce fameux article 12. Que n'a-t-on pas dit sur cet article 12 ! On a parlé de retour à la barbarie, de génocide, et que sais-je encore. La vérité, c'est qu'on ne peut pas s'en remettre dans tous les cas à la seule démarche spontanée des individus. La vérité, vérité combien douloureuse, mais que nul ne peut éluder, c'est que certains sujets auxquels cependant l'interruption de vieillesse pourrait être appliquée avec le plus de justification, n'accompliront jamais de leur propre mouvement le geste nécessaire au déclenchement de la procédure normale, soit qu'ils ne le pourront pas, soit qu'ils ne le voudront pas... Nous n'avons pas voulu faire de la démence la seule cause qui pût justifier une exception au caractère volontaire de l'interruption de

vieillesse. D'autres hypothèses existent où cette procédure mériterait d'être appliquée. Il n'est ni dans mon intention ni dans mon pouvoir d'entrer dans le détail des circonstances qui peuvent justifier la mise en œuvre d'autorité de l'interruption de vieillesse. Il s'agit là d'une affaire délicate qui fera l'objet d'études approfondies auxquelles participeront des juristes, des médecins, des psychologues, des sociologues et des douaniers. Qu'il suffise seulement de savoir que les aberrations mentales ne sont pas les seules qui rendent un être humain inapte à la vie en société, qu'il est d'autres états et d'autres comportements qui menacent, parfois gravement, le nécessaire assoupissement des esprits et, partant, la paix publique.

Kermadec (*assis à son bureau ; nuit ; seule lumière : celle de la lampe de bureau*)

21 janvier.

Monsieur le délégué...

J'ai aimé. J'ai été aimé. J'ai connu l'élan des cœurs, la passion, la ferveur. J'ai connu le moment secret où la nature révèle aux vivants une part de sa vérité. Cette part, le maigre professeur de droit l'aura connue, et rien jamais ne pourra la lui retirer.

Anne : le temps de sa magnificence, pour moi, aura duré des décennies, et pendant des décennies j'ai joui de cette magnificence, moi l'austère pédagogue à la tête un peu penchée, aux discours un peu las, aux rêves éteints, j'ai été éclairé par ce bonheur que je savais ne pas mériter.

Nous avons échangé des milliers de paroles, et parfois il nous est arrivé de nous comprendre. Il est si difficile de parler de soi. Parfois nous y sommes parvenus. Lorsque j'y réfléchis, je me dis que nous formions un couple singulier. Nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. Il

nous fallait un effort pour ajuster nos idées et nos sentiments. Nous n'avions pas les mêmes inquiétudes. Mais chacun avait fini par savoir ce qui faisait mouvoir l'autre, chacun savait ce que l'autre attendait. Parfois, Anne a détesté mon attente, et la terre a tremblé sous mes pieds. Il y eut des heures d'éloignement et des jours de tendresse. Ah certes, certes ! Je sais bien qu'avec plus d'attention et de courage, nous aurions pu accéder plus vite aux connivences dans lesquelles, l'âge venu, nous avons fini par entrer. J'ai vécu les bras tendus vers Anne, mais longtemps, sans que je m'en aperçoive, mes mains sont restées fermées. J'ai appris à les ouvrir. Tout aurait pu être mieux, certes : ce fut une longue marche ; beaucoup de temps a été perdu. Mais maintenant que le terme est arrivé... Anne ! Anne !

Je sais bien, monsieur le délégué, qu'en principe, rien de ceci ne vous intéresse. Je sais cependant que vous me lirez jusqu'au bout.

Je vous livre cette image, qui, brusquement, remonte du passé. C'est il y a près de quarante ans, aux vacances

de Pâques. Nous sommes avec nos enfants pour quelques jours dans un hôtel en Bretagne au bord de la mer. C'est l'heure du petit-déjeuner dans la grande salle à manger où le soleil du matin répand sa foisonnante lumière. Les enfants, avides, dévorent les tartines que leur mère leur prépare. Entre les deux aînés la dispute gronde. Excédée, Anne ordonne la paix. L'instant glisse lentement dans l'éclat du jour rejoignant les heures mortes, et qui furent vécues. Il faut, monsieur le délégué, que vous sachiez que les êtres dont vous interrompez la vieillesse ont une histoire qui soutient leur présent, et que c'est avec cette histoire et les images qui la composent, qu'ils pénètrent dans ces centres spécialisés où vous les menez, et d'où ils savent qu'ils ne reviendront pas.

Encore ceci. Deux ans plus tôt. Anne rentre de la clinique avec Catherine âgée de dix jours dans les bras. Et il lui vient sur le visage un sourire comme je ne lui en ai jamais vu, et qui la rajeunit de quinze ans.

Vous le voyez, monsieur le délégué, il y eut dans sa vie et dans la mienne des temps où il sembla que le bonheur

fût possible, et peut-être êtes-vous déjà en train de vous dire qu'après tout ces deux vieux ont eu leur chance, et qu'il n'est que juste de les obliger à céder la place à présent qu'ils encombrent.

Mais ne vous impatientez pas, monsieur le délégué. Lisez la suite. A vrai dire, je suis tout à fait tranquille : je sais que vous me lirez, le souffle court, haletant, parcourant des yeux le texte, cherchant à évaluer l'étendue de la catastrophe.

Mais n'anticipons pas.

Voix off, suave.

La loi n°1006-104 a fait de l'interruption de vieillesse une modalité normale du passage de la vie à la mort.

L'interruption de vieillesse devient l'expression concrète du droit à la mort. Il ne s'ensuit pas cependant que ce droit ne puisse plus s'exercer dans les conditions traditionnelles. La mort à l'issue d'une maladie ou d'un

accident demeure légale dès lors que les règles administratives et sanitaires en vigueur sont respectées. Le défunt non plus que les familles ne doivent à cette occasion faire l'objet d'aucune tracasserie inutile ou vexatoire.

Pour que l'interruption de vieillesse devienne le recours ordinaire des personnes âgées contre la maladie et la misère, il faut que les centres spécialisés dans cette catégorie d'actes médicaux offrent à leurs pensionnaires un cadre de mort agréable, de nature à attirer la clientèle et, par là même, à réduire les coûts de revient unitaires.

S'agissant des procédés techniques d'interruption de vieillesse, ils feront l'objet d'une circulaire spéciale qui sera rendue publique incessamment. Qu'il vous suffise de savoir que la plupart de ces procédés sont indolores et que, dans ces conditions, la décapitation à la hache, si souvent évoquée à tort et à travers, devrait rester l'exception.

Le recrutement du personnel mérite une attention toute particulière. Les agents, tant masculins que féminins, auront à faire preuve de qualités de contact – attention, patience, douceur –, mais, en certains cas, il leur faudra également manifester fermeté et force de caractère. Parfois, il leur appartiendra de prendre rapidement de graves décisions, et un savoir-faire expéditif autant qu’efficace leur sera alors nécessaire. On veillera donc à ce que le personnel comporte un nombre suffisant d’agents ayant des caractéristiques physiques et morales leur permettant de faire face à toutes les situations. On ne doit pas écarter en effet l’hypothèse de résistances individuelles, voire de mouvements collectifs, de la part de vieillards vindicatifs, mal résignés à quitter l’existence, et peu conscients des efforts accomplis par la société en leur faveur. A cet effet, et en accord avec le ministère de l’Economie et des Finances, j’ai décidé l’octroi au personnel des centres d’une indemnité de risque.

Juillet

*(Kermadec et Chamboze sont chacun à leur
table de travail ; lumière jour.)*

Chamboze

Nom et prénoms ?

Kermadec

Kermadec Jean-Marie.

Chamboze

Nom et prénom du père ?

Kermadec

Kermadec Nicolas.

Chamboze

De la mère ?

Kermadec

Quellec Jeanne.

Chamboze

Profession du père ?

Kermadec

Employé puis rédacteur à la mairie de Brest.

Chamboze

De la mère ?

Kermadec

Sans profession.

Chamboze

Frères et sœurs ?

Kermadec

Un frère, deux sœurs.

Chamboze

Etudes poursuivies ?

Kermadec

Etudes classiques latin grec ; baccalauréat de philosophie.

Chamboze

Mention ?

Kermadec

Bien.

Chamboze

Etudes après le baccalauréat ?

Kermadec

Etudes de droit à Rennes.

Chamboze

Diplômes ?

Kermadec

Doctorat ; agrégation de droit public.

Chamboze

Carrière ?

Kermadec

Professeur de droit à Strasbourg, Bordeaux, Poitiers,
Rennes et Paris.

Chamboze

Ouvrages publiés ?

Kermadec

Un ouvrage de contentieux administratif.

Chamboze

Missions extérieures ?

Kermadec

Participation à des procédures de consultation pour le compte d'organisations internationales.

Chamboze

Religion ?

Kermadec

Catholique.

Chamboze

Mariage ?

Kermadec

Avec mademoiselle Anne Vernant.

Chamboze

Enfants ?

Kermadec

Trois enfants. Deux garçons : Charles et Jean-Pierre ; une fille, Catherine.

Chamboze

Propriétés ?

Kermadec

Un appartement à Paris.

Une maison au bord de la mer en Bretagne.

Chamboze

Héritages ?

Kermadec

Le quart de la maison de mes parents.

Chamboze

Engagements politiques ?

Kermadec

Néant.

Chamboze

Depuis combien de temps avez-vous été admis à faire valoir vos droits à la retraite ?

Kermadec

Sept ans.

Chamboze.

Désirez-vous bénéficier d'une interruption de vieillesse ?

Kermadec

Non.

Chamboze

A terme ?

Kermadec

Non plus.

Chamboze

Pour quelles raisons ?

Kermadec

Raisons morales.

Chamboze

Connaissez-vous des personnes qui désireraient en bénéficier ou à qui il vous semblerait qu'on puisse humainement l'appliquer ?

Kermadec

Non.

Chamboze

Si vous en connaissiez, seriez-vous disposé à indiquer leurs noms et adresses ?

(Kermadec la tête penchée sur sa table de travail, ne répond pas.)

(Nuit)

(Lumière du jour. Kermadec est absent de la scène.)

Chamboze

20 juillet.

L'examen des réponses que vous avez apportées au questionnaire que je vous ai fait parvenir le 1^{er} juillet dernier a révélé de nombreuses lacunes et imprécisions. Vous trouverez ci-joint un questionnaire complémentaire que vous voudrez bien me renvoyer rempli, dans les plus brefs délais.

(Silence)

Chamboze

30 juillet.

La demande de renseignements complémentaires que je vous ai adressée le 20 juillet dernier n'ayant reçu

aucune suite, je crois devoir vous rappeler que le refus de réponse, lorsqu'il s'applique à un document de cette nature, constitue, en vertu de la loi n° 1009-204 relative à l'obligation d'informer, un délit passible d'une peine de prison allant de 1 à 3 ans et d'une amende allant de 1000 à 10 000 francs. J'ajoute que, le même questionnaire ayant été envoyé à votre épouse et étant également resté sans réponse, madame Kermadec encourt de ce fait les mêmes peines. Je précise qu'en cas de non-réponse à la date du 15 août, je transmettrai votre dossier ainsi que celui de madame Kermadec au procureur de la République qui engagera la procédure judiciaire conformément aux dispositions de la loi n°1009-204.

(Silence)

Chamboze

18 août.

Je vous avise que je viens, ce jour, conformément aux termes de ma lettre du 30 juillet dernier, de transmettre votre dossier ainsi que celui de madame Kermadec au procureur de la République.

(Nuit)

(Lumière du jour)

Kermadec

10 septembre.

En rentrant de vacances, ma femme et moi avons trouvé les lettres par lesquelles vous nous avisez successivement d'avoir à vous fournir diverses précisions en complément du questionnaire modèle A 1 auquel nous avons répondu en juillet, puis de la

transmission de notre dossier à la justice pour refus de fournir les informations demandées.

Je me permets de vous faire remarquer que, étant en retraite, nous avons cru pouvoir quitter notre résidence principale sans avoir à vous en faire part, étant fait observer que, conformément aux dispositions légales, nous avons signalé notre départ au commissariat d'arrondissement, à la préfecture de police, à chacun des services de la Ville chargés respectivement du logement, de l'hygiène, de la voirie et des pompes funèbres, et, bien entendu, notre arrivée à la mairie de notre résidence de vacances ainsi qu'aux différents services compétents de la préfecture du Finistère. Nous ignorions que nous devions également prévenir la délégation aux personnes âgées. Je vous prie de nous en excuser. Ceci explique le retard avec lequel nous vous communiquons les compléments que vous nous avez demandés. Ayant négligé de faire suivre notre correspondance, nous n'avons pas reçu vos lettres, et c'est seulement à notre retour, avant-hier, que nous en avons pris connaissance. Vous voudrez bien trouver, ci-joint, ma réponse, ma

femme vous faisant parvenir la sienne par un courrier distinct.

S'agissant des poursuites judiciaires, nous vous serions grandement reconnaissants de bien vouloir les abandonner. Le retard incriminé ne résulte pas d'une mauvaise volonté de notre part, mais de circonstances qui ne nous sont pas imputables. Je suis sûr que, dans ces conditions, vous saurez renoncer à un excès de rigueur dans l'application de la loi...

Nuit.

(Lumière du jour)

Chamboze

La réponse de madame Kermadec fait état d'un petit héritage qu'elle a reçu d'un oncle. La vôtre n'en parle pas. Pour quelle raison avez-vous caché cet héritage ?

Kermadec

Je ne l'ai pas caché. J'ai pensé que ma femme étant l'héritière, c'était à elle uniquement d'en faire la déclaration. Si j'ai eu tort, il s'agit de ma part d'une pure et simple erreur.

Chamboze

Les droits et taxes prévus par les lois et règlements en vigueur ont-ils été perçus par le fisc ?

Kermadec

Oui.

Chamboze

Qu'avez-vous fait de cet héritage ?

Kermadec

Il s'agissait d'une somme d'un montant relativement faible qui a servi ultérieurement à l'achat d'une maison dans le Finistère.

Chamboze

Votre réponse ne mentionne aucune acquisition immobilière durant cette période. Or vous avez accordé un prêt à votre fils aîné pour l'achat d'un appartement à Grenoble. Pour quelle raison n'avez-vous pas signalé cette opération ?

Kermadec

Parce qu'il ne s'agissait pas d'une acquisition mais d'un prêt.

Chamboze

Maintenez-vous votre réponse négative à la proposition d'interruption de vieillesse ?

Kermadec

Oui.

Chamboze

Votre femme maintient-elle également cette position ?

Kermadec

Je crois que oui.

Chamboze

Pour quelles raisons ?

Kermadec

Raisons éthiques.

Chamboze

Quel intérêt présente la vie pour vous ?

Kermadec

J'aime ça.

Chamboze

Jusqu'à quel âge pensez-vous maintenir cette position ?

Kermadec

Je ne sais pas.

Chamboze

Connaissez-vous des personnes désireuses de bénéficier d'une interruption de vieillesse ou à qui il vous semblerait qu'on puisse humainement l'appliquer ?

Kermadec

Non.

(Nuit)

(Lumière du jour)

Chamboze

20 septembre.

Je suis au grand regret de constater que vos réponses ne sont pas satisfaisantes. Trop brèves, trop peu

explicites, elles ne permettent pas à mes services d'effectuer leur tâche dans de bonnes conditions. Certaines d'entre elles frisent l'insolence, ainsi celle concernant l'intérêt que présente pour vous la vie (« j'aime ça » dites-vous). En conséquence, vous comprendrez que je ne sois guère incité à demander au procureur de la République l'abandon des poursuites engagées contre vous conformément aux dispositions de la loi n° 1009-204 relative à l'obligation d'informer. J'attends par retour du courrier vos réponses au questionnaire complémentaire ci-annexé.

Kermadec

22 septembre.

Je suis navré que mes réponses ne vous aient pas satisfait. Si mes formulations sont trop brèves, c'est que j'ai le souci de m'en tenir à l'essentiel. Quant à l'insolence que vous avez cru pouvoir discerner dans

certaines d'entre elles, il faut l'attribuer à ma maladresse d'écriture, et non à quelque intention maligne.

Je me suis efforcé dans le questionnaire ci-joint de vous donner toute satisfaction, dans la mesure hélas limitée où ma mémoire me l'a permis. Pour le cas où vous découvririez certaines lacunes, je vous prierais de ne pas m'en tenir rigueur non plus qu'à ma femme actuellement très perturbée par les préoccupations que lui cause la mise au point des documents que vous lui avez demandés. A cet égard je me permettrai d'insister pour que lui soit épargnée toute nouvelle émotion, son état cardiaque, déjà médiocre, risquant de s'aggraver brutalement si quelque inquiétude nouvelle lui était imposée. Si vous aviez besoin d'autres précisions concernant madame Kermadec, auriez-vous la bonté d'adresser la lettre à mon nom et non au sien. de manière à lui éviter tout nouveau choc ? Je vous en remercie par avance...

Chamboze

Vous soutenez avoir acquitté les droits et taxes afférents à l'héritage dont a bénéficié madame Kermadec. Pouvez-vous fournir les reçus ?

Kermadec

Non, ils sont perdus.

Chamboze

Indiquez avec précision à partir de quel âge vous envisagez d'accepter le bénéfice d'une interruption de vieillesse ?

Kermadec

Je ne sais pas.

Chamboze

Et votre épouse ?

Kermadec

Je crois qu'elle l'ignore également.

Chamboze

Dans le cadre de la politique de participation des citoyens à l'action de l'administration, il vous avait été demandé d'indiquer les noms et adresses de personnes désireuses de bénéficier d'une interruption de vieillesse ou à qui il serait humainement possible de l'appliquer. Votre réponse négative à cette question doit-elle être interprétée comme un refus de votre part de collaborer à l'action de l'Etat en faveur des personnes âgées ?

(Kermadec fait un geste vague et las.)

Chamboze

Une réponse négative à la précédente question signifie-t-elle que vous êtes prêt, le cas échéant, à donner des noms et des adresses ?...

(Kermadec fait un geste de dénégation violent et bref.)

(Nuit)

(Lumière du jour)

Chamboze

29 septembre.

Vos réponses au questionnaire que je vous avais envoyé font l'objet d'un examen approfondi de la part de mes services. Vous serez avisé ultérieurement des compléments d'information que vous aurez éventuellement à fournir.

Dès à présent, j'observe que vous avez délibérément omis de répondre aux deux dernières questions :

-oui ou non êtes-vous prêt à collaborer à l'action de l'Etat en faveur des personnes âgées ?

-oui ou non êtes-vous prêt à donner des noms et des adresses ?

J'ajoute que je ne puis attribuer vos réticences successives à de simples négligences. Elles sont trop systématiques pour que je n'y voie pas le refus obstiné d'apporter votre concours à la Grande Réformation entreprise par le gouvernement. Ce soupçon m'apparaît d'autant plus fondé que je retrouve dans les réponses de votre femme les mêmes lacunes, ce qui suffit à montrer qu'il y a concertation.

A cet égard, il va de soi que je ne puis donner suite à votre requête tendant à ce que le courrier destiné à madame Kermadec vous soit adressé. Outre qu'une telle pratique irait à l'encontre des principes fondamentaux de la Constitution, elle serait directement contraire aux dispositions de la loi 1004-37 sur la protection de la femme. Si votre épouse craint les émotions, il lui appartient de se faire soigner, à moins qu'elle ne décide de recourir à l'interruption de grossesse conformément aux dispositions légales qui l'y autorisent...

Kermadec

1^{er} octobre.

Si soucieux que je sois de collaborer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en faveur du troisième âge, il me sera certainement très difficile de fournir des noms et des adresses de personnes désireuses de bénéficier d'une interruption de grossesse ou à qui elle pourrait être humainement appliquée. Je ne vois aucune de mes relations qui soit dans ce cas.

Pour ce qui est de madame Kermadec, je renouvelle ma requête avec insistance. La réception de votre dernière correspondance a eu sur elle le plus fâcheux effet. Le médecin constate une aggravation de son état. Je vous prie instamment de comprendre le souci qui m'anime. Je suis persuadé que, placé dans une situation identique, vous agiriez de même, et c'est pourquoi j'espère que vous reconsidérerez la réponse négative que vous m'avez précédemment donnée...

(Nuit)

(Lumière du jour. Seul est éclairé le bureau de Chamboze. Chamboze marche de long en large. Il lit un texte de la voix à la fois lasse et pressée du fonctionnaire qui connaît un peu tout ça par cœur, qui relit une fois de plus dans un texte officiel ce qu'il a déjà lu dix fois dans d'autres textes officiels. Il marmonne rapidement. On entend par intermittence quelques phrases qui se détachent de l'ensemble.)

Chamboze

*Circulaire confidentielle sur l'interruption de
vieillesse ... Bon ! Bon !... Qu'est-ce qu'il y a encore?...
Sur le plan démographique, le nombre des personnes
âgées ne cesse de s'accroître, entraînant un sensible
alourdissement des dépenses des régimes de retraite ...
On sait !... On sait !... Sur le plan idéologique,
l'opposition à la Grande Réformation rencontre ses plus
vives sympathies dans les vieilles générations... Elles
polluent l'esprit de la jeunesse... D'accord !
D'accord !... Au plan éthique, l'interruption de vieillesse
ne pose aucun problème particulier. Dès lors que l'on
considère l'existence personnelle comme une pernicieuse
illusion, l'individu comme un produit exclusivement
social, ses goûts, ses idées, ses convictions, ses
comportements comme le reflet du milieu ambiant, dès
lors que l'on tient l'avenir pour seul juge du présent...
Bon ! Bon !... Ils ont vraiment du temps à perdre là-
haut... La vie ne mérite le respect qu'autant qu'elle est
socialement utile. Et d'ailleurs quand on songe à ce*

qu'est devenue aujourd'hui la vie, c'est réellement rendre service aux vieillards que de les en débarrasser... Qu'est-ce qu'ils en savent ?...

(Chamboze s'arrête brusquement de lire. Il s'absorbe quelques instants dans une méditation comme si quelque chose avait retenu son attention. Puis il reprend tout aussi brusquement sa lecture.)

C'est pour nous dire quoi tout ça ?... Toutes ces raisons font de la mise en œuvre d'une politique cohérente en matière d'interruption de vieillesse une impérieuse nécessité. Or il faut constater que l'application de la loi n'a donné jusqu'à présent que peu de résultats. L'absence quasi-totale de volontaires et un recours excessivement timide aux dispositions de l'article 12 ont vidé ces textes de leur contenu... Ils sont bien bons eux ! On fait ce qu'on peut !... La vieillesse ne se définit pas par un âge mais par une mentalité, une attitude, un comportement... Décidément, ils radotent... Une pratique extensive de l'interruption de vieillesse... Si chacun craint pour soi et pour les siens, l'ordre, le

calme, la paix seront assurés... Le contrat de trois ans ... Ah bon ! C'est officiel maintenant ? Ils n'avaient qu'à le dire tout de suite au lieu de faire toute cette littérature... Les enfants ... Ah !... Il faut mettre les enfants dans le coup ?

(Nuit)

(Lumière du jour)

Chamboze

27 octobre.

(Tout en écrivant rapidement, Chamboze lit à haute voix quelques phrases.)

S'agissant de mes correspondances avec votre épouse, je vous prie de ne plus renouveler votre absurde requête à laquelle quand bien même je le voudrais je ne pourrais évidemment accéder. Je ne retiendrai pas l'incongruité consistant à invoquer les sentiments que, placé dans les

mêmes circonstances, je serais censé éprouver. Je me contenterai de noter que si madame Kermadec avait bien voulu fournir sans réticences tous les renseignements qui lui étaient demandés, il ne m'aurait pas été nécessaire de les lui réclamer à plusieurs reprises, sans succès d'ailleurs.

Kermadec

2 novembre.

De grâce, cessez de tourmenter ma femme. Ses nerfs et son cœur vont lâcher. Prenez, si vous vous refusez à passer par moi, quelque autre précaution qui lui évite ces chocs répétés dont l'issue finira par lui être fatale. Je ne sais en quels termes il faut vous demander cela, mais croyez-le, ma femme se meurt. J'espère que le transfert de mon dossier à la police d'Etat n'implique pas un sort identique pour celui de mon épouse. J'ai la conviction que celle-ci ne supporterait pas un interrogatoire mené

par les agents de ce service. Je vous demande donc instamment de conserver son dossier par devers vous.

P.S- Me serait-il possible d'avoir avec vous un entretien au cours duquel je pourrais vous expliquer tout ceci de vive voix ? Il va de soi que votre jour et votre heure seraient les miens.

Chamboze

4 novembre.

J'ai le plaisir de vous rassurer sur un point : le dossier de madame Kermadec n'a pas été transmis aux services de la Police d'Etat. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Mon calendrier ne me permet pas de donner une suite favorable à votre demande de rendez-vous. Le service des personnes âgées est à la fois en pleine expansion et en pleine réorganisation.

(Nuit)

(Chamboze, assis à sa table, dépouille le courrier. Il sélectionne un document qu'il entreprend aussitôt de consulter, allant et venant dans son bureau.)

Chamboze

Le procès-verbal de la police d'Etat ! Pas trop tôt !
Maintenant avec eux ça n'en finit plus !

(Chamboze lit avidement, et, au fur et à mesure qu'il tourne les pages, il pose les questions que sa lecture lui inspire. Assis à sa table, Kermadec répond de la manière la plus naturelle comme s'il entendait les questions.)

Chamboze

Ils disent là-dedans que le délit de non information de l'Administration est constitué.

Kermadec

J'ai reçu le premier questionnaire en juin, et j'y ai aussitôt répondu. Puis un second questionnaire m'a été expédié le 20 juillet à un moment où j'étais en vacances.

Comme je n'ai pas fait réexpédier mon courrier, je n'ai lu ce document qu'à mon retour en septembre. Je n'ai donc nullement refusé de répondre, simplement j'ai pris connaissance du questionnaire tardivement.

Chamboze

Pourquoi n'avez-vous pas fait réexpédier votre courrier ?

Kermadec

Euh !... Parce que j'avais oublié.

Chamboze

Cependant –ils l'ont vérifié-, chaque année jusque-là vous avez fait acheminer votre courrier par la poste à votre adresse de vacances. Pourquoi pas cette année ?

Kermadec

Négligence... Cette année, j'ai eu pas mal de choses à faire avant de partir, et j'ai dû oublier de passer à la poste.

Chamboze

Faux. L'enquête montre que vous êtes parti en vacances le 10 juillet, et que vous êtes venu chercher un objet recommandé le 9 à votre bureau de poste.

Kermadec

Ah !... Peut-être... Je ne sais plus... En tout cas je n'ai pas fait d'ordre de réexpédition...

Chamboze

Justement, c'est ce qu'on vous reproche... Tous les éléments du délit sont réunis. Je vous signale d'ailleurs que, pour la police d'Etat, votre femme est dans le même cas.

Kermadec

Ma femme n'a là-dedans aucune responsabilité. C'est toujours moi qui me suis occupé des formalités pratiques telles que les ordres de réexpédition.

Chamboze

Possible. Mais ça, c'est un arrangement à l'intérieur de votre ménage. Ça ne nous regarde pas. Au regard de la loi, madame Kermadec a commis le même délit. Et le procureur s'apprête à donner, pour elle, les mêmes instructions que pour vous.

Kermadec

Ecoutez : je vous en prie, laissez ma femme en dehors de tout ça. Elle est gravement malade du cœur. Toute émotion peut la tuer.

Chamboze

Comment voulez-vous qu'ils mènent leur enquête sans l'entendre ?

Kermadec

Je vous en prie, empêchez-les de convoquer ma femme. Le choc la fera mourir.

Chamboze

Bon ! On verra. Mais vous admettez, pour votre compte, avoir commis le délit de non-information de l'administration ?

Kermadec

Mais non !

Chamboze

Bon ! Alors ils vont convoquer madame Kermadec pour confronter ses réponses avec les vôtres.

Kermadec

Si je reconnais le délit, elle ne sera pas interrogée ?

Chamboze

Ça dépend de la suite. Ce qui est sûr, c'est que si vous refusez, ils la convoqueront dès demain.

Kermadec

Bon ! Alors je reconnais le délit.

Chamboze

Je ferai part de vos aveux à la police d'Etat.

(Nuit)

(Lumière du jour)

Chamboze *(écrivain)*

2 décembre.

L'examen de votre dossier me conduit à vous soumettre une proposition que vous trouverez, je l'espère, très avantageuse.

Comme vous le savez, soucieux d'assurer aux personnes âgées des moyens d'existence aussi larges que possible, les pouvoirs publics ont prévu la possibilité, pour ceux qui le désirent, de conserver leur retraite à taux plein sous réserve de s'engager à demander, au bout de trois ans, le bénéfice d'une interruption de vieillesse...

(Chamboze met la lettre sur la partie droite de son bureau et saisit une autre feuille de papier ; à mesure qu'il écrit, il lit rapidement, mais très distinctement.)

Chamboze

Je m'efforce depuis quelques mois de persuader votre père, ainsi que votre mère, madame Anne Kermadec, de demander le bénéfice d'une interruption de vieillesse. J'ai soumis à monsieur et madame Kermadec un contrat de trois ans en vertu duquel...

Par le même courrier, je sollicite également le concours de votre frère et de votre sœur...

(Nuit)

(Lumière du jour)

Chamboze

5 janvier.

N'ayant reçu aucune réponse à ma lettre du 2 décembre, je vais être dans l'obligation de conclure à un refus de votre part. Il en va de même pour votre femme que j'avise de cette situation par le même courrier. Je vous accorde encore un délai de quinze jours.

(Nuit)

(Lumière du jour ; cabinet de Chamboze)

Chamboze (lisant d'un ton uniforme, mais distinctement)

Le présent rapport, établi en application de l'arrêté 1006-512 fixant la procédure de consultation préalable à la mise en œuvre de l'article 12 de la loi n° 1006-104 relative à l'interruption de vieillesse, traite du cas du sieur Kermadec Jean-Marie, professeur en retraite et de son épouse... Bon !... Bon !... (Il lit rapidement puis va directement à la fin comme quelqu'un qui a autre chose à faire qu'à s'attarder aux considérations intermédiaires.) Alors on fait quoi ?... On en vient assez logiquement à penser que la seule issue demeure l'interruption de vieillesse, et que, faute du consentement des intéressés, il convient de recourir aux dispositions de l'article 12 de la loi... D'accord ! Compris...

(Nuit)

(Lumière jour)

(Cabinet de Kermadec)

Kermadec

21 janvier.

Monsieur le délégué... sachez tout d'abord que la grande aventure de ma vie aura été l'agrégation de droit public ! Travail, ce fut le maître-mot de ma jeunesse. C'était le mot qui flottait dans la cuisine de la maison de Brest où les quatre enfants réunis sous la houlette attentive de la mère entreprenaient de parcourir le cursus universitaire. Heures studieuses de l'enfance et de la jeunesse dont l'austère souvenir m'emplit d'émotion. Je savais de connaissance infuse qu'il me faudrait vite gagner ma vie. Je le savais, je le voulais. Déjà le futur pédagogue à la tête un peu penchée, pondéré dans ses jugements, conscient de ses responsabilités, prenait place

en moi. Déjà il ordonnait mon existence. Et il l'ordonnait bien : le bachot, la licence en droit, le doctorat, le service militaire. Seule imprudence : mon mariage.

C'était risqué, mais nous étions trop amoureux pour ne pas prendre le risque. Eh oui ! J'étais amoureux : le professeur lui-même avait perdu la tête, et, si inquiet qu'il fût, il ne put rien faire. Pari gagné : malgré un premier enfant, j'étais reçu à l'agrégation. Triomphe. Bonheur. Sommet de l'aventure.

Puis une carrière, ce qui s'appelle une carrière : des postes, Strasbourg, Bordeaux, Poitiers, Rennes, Paris, des cours, des jurys, des examens, des directions de thèse. Une présidence d'université. Ajoutez à cela un manuel de contentieux administratif, et vous aurez le tableau d'une vie professionnelle ni éclatante, ni ratée, disons honorable.

Et puis, il y a sept ans, la retraite. Sortie du maigre professeur, la tête un peu plus penchée qu'à l'ordinaire. Cela je crois, s'appelle une vie.

Avec – c'est presque incroyable quand on y réfléchit –, les mêmes gestes vingt mille fois répétés. Vingt mille fois, je me suis rasé, vingt mille fois j'ai vu dans le

miroir la tête du maigre professeur, vingt mille fois j'ai supporté sa vue. Il était là avec ses yeux de chien inquiet, ses soucis, ses responsabilités, ses pensées, les mêmes que la veille. Il était là, remplissant la fonction qui lui tenait lieu de mission, homme de devoir portant sa charge jour après jour, faisant ce qu'il avait à faire, sans tenir compte de ses états d'âme, de ses impulsions, de ses désespoirs secrets, marchant parce qu'il faut marcher, sans laisser transparaitre la fatigue ou l'amertume, pareil en cela à des millions d'autres, pareil à vous, monsieur le délégué.

Vingt mille fois la terre a tourné sur elle-même, le soleil s'est levé, les mêmes gestes ont été recommencés, vingt mille fois la même tête a surgi dans le miroir, et chaque jour, chaque heure, chaque minute a été vécue. C'est à donner le vertige.

Mais il y avait Anne. Anne et moi, nous avons traversé ces milliers de jours ensemble. Et tandis que le pédagogue à la tête un peu penchée menait sa barque, je suivais le cours de ma propre histoire, ayant au cœur le regret obsédant de ne pas accomplir le geste pour lequel

j'avais été créé. Mais vous ne pouvez pas comprendre, monsieur le délégué.

(La lumière éclaire brusquement le fauteuil où, dans le cabinet de Kermadec, Chamboze se tient assis.)

Chamboze

Il faut pourtant bien que j'essaie. Est-ce que vous vous rendez compte de la situation dans laquelle vous me mettez vis-à-vis de mes supérieurs ?

Kermadec *(sans aucun étonnement, comme si la conversation se poursuivait tout naturellement)*

Vous pouvez faire état de circonstances tout à fait particulières que personne ne pouvait prévoir.

Chamboze

Si vous croyez que ça leur suffira !

Kermadec

Vous trouverez bien quelque chose !

Chamboze

Vous en parlez à votre aise, vous, assis tranquillement à votre bureau !... Mais au lieu de nous disputer, est-ce qu'on ne pourrait pas plutôt s'entendre ? Il faut vous décontracter un peu... prendre la vie du bon côté...

Kermadec

Je n'y suis pas enclin, figurez-vous. J'ai enterré ma femme ce matin.

Chamboze

Croyez bien que je compatis.

Kermadec

Il fallait compatir avant.

Chamboze

Les nécessités du service... vous savez ce que c'est...
Vous êtes seul dans ce grand appartement ?

Kermadec

Je suis seul par votre faute.

Chamboze

Il ne faut pas vivre seul... Moi, j'ai un grand berger allemand... une chienne, qui vient justement d'avoir une portée de chiots... Voulez-vous que je vous en fasse livrer un ?

Kermadec

Vous avez de la chance !

Chamboze

Quelle chance ?

Kermadec

Que je n'ai pas de berger allemand ici.

Chamboze

Voyez comme vous êtes ! J'essaie de vous aider. Vous lâchez vos chiens ! Qui êtes-vous au juste ?

Kermadec

Vous le savez aussi bien que moi ! Avec tous ces questionnaires que vous m'avez fait remplir !

Chamboze

Ces questionnaires disent tout excepté l'essentiel.
Qu'est-ce qui vous fait mouvoir ?

Kermadec

Et vous ?

Chamboze

Je crois que j'ai oublié.

Kermadec

Moi aussi.

Chamboze

On pourrait essayer de se souvenir.

Kermadec

Cela est tellement enfoui.

Chamboze

Déterrons.

Kermadec

Etes-vous sûr que ce soit très prudent ? Avez-vous un permis d'exhumer ?

Chamboze

D'où venez-vous ?

Kermadec

Je viens d'une cuisine.

Chamboze

Moi aussi.

Kermadec

D'une cuisine dans un appartement de Brest où, il y a soixante-dix ans, une femme qui était jeune et belle s'efforçait de faire travailler ses quatre enfants.

Chamboze

Aviez-vous de l'appétit ?

Kermadec

J'étais affamé. Je dévorais.

Chamboze

Qu'avez-vous découvert dans cette cuisine ?

Kermadec

Le monde, monsieur le délégué, le monde et les mots pour le dire.

Chamboze

Sans doute avons-nous fréquenté la même cuisine. Et quel est ce geste que vous n'avez pas accompli, et pour lequel vous avez été créé ?

Kermadec

A dix-sept ans j'avais des ailes, monsieur le délégué.

Chamboze

Tout comme moi.

Kermadec

Le professeur m'a empêché de les déployer. Je crois que je suis une victime du principe de réalité.

Chamboze

Je vois... je vois...

Kermadec

Il fallait vivre, disait-il.

Chamboze

C'est-à-dire gagner sa vie... Hé oui ! Vous étiez poète, n'est-ce pas ?

Kermadec

Cela ne s'avoue pas facilement. Mais enfin oui... oui...

(Comme une remémoration de vers appris autrefois)

Je suis l'impassible théâtre

Que ne peut remuer le pied de ses acteurs ;

Chamboze

Mes marches d'émeraude et mes parvis d'albâtre,

Mes colonnes de marbre ont les dieux pour

sculpteurs.

Kermadec

Je roule avec dédain, sans voir et sans entendre,

A côté des fourmis, les populations ;

Chamboze

Je ne distingue pas leur terrier de leur cendre,

J'ignore en les portant, les noms des nations.

Kermadec

On me dit une mère, et je suis une tombe.

Mon hiver prend vos morts, comme son hécatombe,

Mon printemps ne sent pas vos adorations ¹.

Excusez-moi. Je me laisse aller.

Chamboze

Je vous en prie.

Kermadec

Un jour je découvris cela... Vigny... Et les autres : Ronsard, Hugo, Corneille, Racine... Ce fut un ébranlement. Vous savez ce que c'est : la pluie, la brume sur le visage, les vagues, les rochers, la mer, l'odeur du goémon ... et dans la tête, le vent du large...

Chamboze

Oui... oui... je vois... Moi, c'était la montagne...

Kermadec

Oui bien sûr... et tous ces mots qui jaillissaient des morceaux choisis, tous ces mots étaient si bien accordés à ce que je ressentais que ç'en était un enchantement... une révélation. Vous comprenez n'est-ce pas ?

¹ Alfred de Vigny, *La maison du berger*

Chamboze

Très bien ! Très bien !

Kermadec

Je parcourais le chemin des douaniers le long de la côte. Je guettais sans me lasser les vagues qui déferlaient au pied des falaises. J'avais sur les lèvres un goût de sel, et dans l'âme toutes ces poésies... Un roulement, une exaltation... Mais il est ridicule d'avouer toutes ces banalités.

Chamboze

Mais non ! Je vous en prie ! Avez-vous écrit quelque chose ?

Kermadec

Non ! Non ! Enfin si ! Quelques poèmes !... Rien !...

Chamboze

Publiés ?

Kermadec

Oui ! A compte d'auteur, il y a presque cinquante ans !

Chamboze

Il vous en reste encore des exemplaires ?

Kermadec

Oui... Oui... un certain nombre...

(Kermadec ouvre le tiroir de son bureau et y prend un petit opuscule. Il le regarde puis referme le tiroir.)

Kermadec

Tout cela est si vieux... Si vieux... Vous-même, disiez-vous ?

Chamboze

Non, rien... Je n'ai jamais rien écrit... Je n'en ai jamais eu le temps... Le travail ... la carrière... Vous voyez ce que je veux dire...

Kermadec

Oui... Très bien... Comment faites-vous alors pour vivre vos autres vies ?

Chamboze

Je ne sais pas. Elles se vivent sans doute quelque part ailleurs... Là où je ne suis pas...

Kermadec

Oui...C'est toujours ailleurs que ça se passe...là où on ne se trouve pas... C'est frustrant...Qui les vit pour notre compte ? On ne sait jamais ce qu'il peut nous faire faire...

Chamboze

On n'en est pas responsable.

Kermadec

Et cependant, ça passe par nous... et peut-être, sans que nous le sachions ... Peut-être attend-on quelque chose de moi... Je ne suis sans doute qu'une réplique bien terne... bien grise de l'original...de l'original inconnu...

Chamboze

Mais non !... Mais non !...

Kermadec

Si... Si... je vous assure. Au lieu de poésie, j'ai écrit un manuel de contentieux administratif, un classique du genre, paraît-il...

Chamboze

Déjà pas si mal !

Kermadec

J'aurais pu faire de la politique. Mais non !... Rien !...

Chamboze (*avec une nuance de complicité affectueuse*)

Engagements politiques : néant.

Kermadec

Néant : vous voyez, vous savez tout. J'avais quelque chose à faire. Je ne l'ai pas fait. J'ai trahi les espérances qu'on avait mises en moi. Je n'ai pas été un très bon placement.

Chamboze

Mais si ! Mais si !

Kermadec

Non. Le professeur a éteint le feu.

Chamboze

Peut-être... Peut-être... Mais quel feu ?

Kermadec

Quel feu ? C'est la bonne question. Il y avait en moi une voix qui hurlait à la démente, et qu'il fallait faire taire. C'est vrai !

Chamboze

Vous voyez ! Les pompiers aussi ont leurs mérites ! Il ne faut pas leur en vouloir... (*Avec une grande douceur dans la voix*) Mais revenons à nos affaires.

Kermadec

Quelles affaires ?

Chamboze

L'interruption de vieillesse...

Kermadec

Ah oui ! J'avais un peu oublié !

Chamboze

C'est le moment d'en parler avec sérénité... Entre gens responsables... Faites seulement semblant d'accepter ma proposition.

Kermadec

Semblant ?

Chamboze

C'est tout ce que je vous demande. Si vous faites semblant d'accepter, je pourrai classer le dossier. Ensuite vous ferez ce que vous voudrez. Dans trois ans on verra.

Kermadec

On verra quoi ?

Chamboze

Tant de choses peuvent arriver en trois ans.

Kermadec

Par exemple ?

Chamboze

Hum !... Est-ce que je sais, moi ? Tenez, n'est-il pas étrange que nous soyons là vous et moi à discuter ensemble ? Il y a des milliards d'hommes sur la terre. Il y a eu des millions d'années avant nous. Il y en aura des millions après nous. Et nous, nous sommes là tous les deux. Alors autant nous entendre pour vivre aussi agréablement qu'il est possible l'infime instant qui nous est donné. Qu'en pensez-vous ?

Kermadec (*avec douceur*)

Je pense qu'il est seulement dommage que vous occupiez cet instant à détruire les êtres qui vous entourent. Oui, vraiment dommage...

Chamboze

Détruire... Détruire... Si on veut... Il y a la loi, vous comprenez... La loi...

Kermadec

Mais vous ? Pourquoi vous ?

Chamboze (*geste large*)

Le hasard des fonctions, des carrières, des nominations... Le hasard des rencontres... Rien d'autre... Ça vous donne le frisson, hein !

Kermadec

Oui.

Chamboze

Pensez-vous être meilleur que moi ?

Kermadec

Non.

Chamboze

Alors, c'est que moi et les miens nous faisons partie de l'ordre du monde.

Kermadec (*plus bas*)

Vous êtes l'horreur du monde.

Chamboze (*sur le même ton*)

Nous en sommes les instruments. Seulement les instruments dociles et interchangeableables.

Kermadec

Vous avez tué ma femme.

Chamboze

Elle est morte parce que la mort est la loi de la vie. Je ne suis que l'humble desservant de la mort.

Kermadec (*amical*)

Prenez garde que la mort ne se saisisse de vous et ne vous condamne à une solitude éternelle. Moi, ce que j'en dis... C'est pour vous.

Chamboze (*d'un ton uni*)

Faites attention aux mots que vous dites. Ils pénètrent dans des cavernes que j'avais réussi à murer.

Kermadec

Les cavernes de l'angoisse ... Oui je vois... Je vois...

Chamboze (*à voix basse*)

Ayez un peu pitié de moi.

Kermadec

Que voulez-vous que je fasse ?

Chamboze

Faites seulement semblant.

Kermadec

Je ne peux pas.

Chamboze

Faites semblant de croire que le métier que je fais est un métier comme un autre, que je remplis une fonction sociale comme une autre, que ma démarche est toute naturelle, banale, comme celle du percepteur qui délivre un avertissement. Faites semblant, c'est tout ce que je vous demande.

Kermadec

Vous n'y croyez pas vous-même.

Chamboze

Mais quand les autres font semblant d'y croire, ça me fait tellement de bien.

Kermadec (*pressant*)

Fuyez loin des abattoirs.

Chamboze (*debout*)

Qui vous a donné mandat pour exercer le jugement ?

Kermadec

Fuyez loin des abattoirs. Il est encore temps.

Chamboze

Faites attention à ce que vous dites.

Kermadec

J'ai cessé de craindre. Je tremblais pour Anne non pour moi. Je suis libre.

Chamboze

Il reste vos enfants.

Kermadec *(lui aussi debout)*

Mes enfants ? A votre tour, faites attention à ce que vous dites...

(Kermadec s'avance, menaçant, vers Chamboze qui recule et qui disparaît dans la nuit.)

Kermadec

Mes enfants ? N'y touchez pas, monsieur le délégué.

Chamboze

Il ne tient qu'à vous.

Kermadec

Vous avez dit un mot de trop, monsieur le délégué. Un mot de trop. Cependant, il aurait pu y avoir quelque chose entre nous.

Chamboze

Nous aurions pu passer Noël ensemble.

Kermadec

Mais vous avez dit un mot de trop, monsieur le délégué.

Chamboze (*d'une voix étranglée*)

Est-ce vraiment le mot de la fin ?

Kermadec

Oui, le mot de la fin ! Anne d'abord ? Mes enfants maintenant ? Je ne peux plus rien pour vous.

Chamboze

Suis-je un réprouvé ?

Kermadec (*précipitamment, comme s'il y
allait de tout*)

Non ! Non ! Ma voix n'est pas celle du jugement.

Chamboze

De qui êtes-vous la voix ?

Kermadec

Je suis seulement la voix de ceux qui sont morts en silence, sans laisser de trace, de ceux que vous avez réduits à la détresse et à l'impuissance.

Chamboze

Vous êtes seulement la voix de votre impuissance et de votre insignifiance.

Kermadec

Certainement oui. Certainement. Je suis aussi la voix de celui qui sortira du tombeau par-delà les vingt mille recommencements.

Chamboze

Vous êtes fou ! Vous et les gens de votre espèce, vous ne comprendrez jamais rien.

Kermadec

Au contraire, nous avons tout compris, mais trop tard. Quand vous et les vôtres êtes surgis de la nuit, nous avons fait semblant de ne pas vous reconnaître. Quand le masque est tombé, vous étiez les maîtres.

Chamboze

Nous sommes le visage de l'avenir.

Kermadec

Vous blasphémez.

Chamboze

Nous avons reçu mission de ravager le vieux monde pour que naisse le nouveau.

Kermadec

Vos doctrines et vos discours sont une matière qui jaillit de vous sans que vous ayez même à y penser.

Chamboze

C'est avec ces mots-là que nous avons établi notre empire.

Kermadec

Le peuple se courbe sous le fouet des mots. C'est vrai.

Chamboze

La soumission nous suffit. Nous bâtirons l'avenir sur la soumission.

Kermadec

C'est la cité sans parole que vous bâtissez.

Chamboze

C'est en gouvernant les mots que nous délivrerons l'homme de son âme.

Kermadec

C'est le cri du cœur, hein, monsieur le délégué ?

Chamboze (*comme un déchirement*)

N'avoir point d'âme ! Ah n'avoir point d'âme, monsieur le professeur ! La conscience est une souillure ! Nous en délivrerons l'espèce humaine !

(La porte claque. Chamboze est sorti. Kermadec se remet à sa table et continue d'écrire sa lettre comme si de rien n'était.)

Kermadec

Allons, tout n'est pas perdu, monsieur le délégué. Quelque chose remue encore en vous qui ne veut pas mourir, et qui peut renaître. Pour moi, je sais ce qu'il me reste à faire. Toutes ces lettres que vous m'avez envoyées, toutes les réponses que je vous ai adressées,

j'en ai gardé des copies, que j'ai mises à l'abri. Je vais les communiquer à des correspondants étrangers qui les publieront. Tout certes est sous surveillance, mais cependant je sais comment m'y prendre. Encore un petit effort, et j'en aurai fini. Après quoi je monterai dans ma voiture et je prendrai la route. Et puis, arrivé là-bas, sur la terre des ancêtres, si on me laisse aller jusque-là, j'irai par les landes et par les grèves, le vent dans les cheveux, le visage dans les embruns. J'aimerais vivre assez longtemps pour assister à l'explosion du scandale et pour en mesurer les retombées.

(Lumière du jour)

Chamboze *(d'une voix forte, autoritaire)*

Monsieur Ernest CHAMBOZE, délégué aux personnes âgées, à madame Catherine DAURIN née KERMADEC.

Monsieur Ernest CHAMBOZE, délégué aux personnes âgées, à Monsieur Charles KERMADEC.

Monsieur Ernest CHAMBOZE, délégué aux personnes âgées, à Monsieur Jean-Pierre KERMADEC.

A plusieurs reprises, je vous ai demandé de coopérer avec le service des personnes âgées pour obtenir de votre père et de votre mère qu'ils acceptent de bénéficier d'une interruption de vieillesse. Je vous ai dûment averti des conséquences qui résulteraient pour vous et vos enfants d'un refus de votre part de collaborer. Je suis excédé de vos silences et de vos réponses dilatoires. Oui ou non, êtes-vous décidé à coopérer ?

(Nuit)

Kermadec

Vous êtes le plus fort, monsieur le délégué. Tout était prêt, les dossiers étaient complets. Mais rien ne sera divulgué, ma bombe n'éclatera pas. Vous avez gagné. Vous pratiquez la psychologie avec une simplicité redoutable. Les ressorts qui font agir les humains, vous les connaissez. Vous savez qu'un vieillard craint peu pour soi, mais qu'on peut le tenir par ses enfants et ses petits-enfants. Là est son talon d'Achille.

Aimer rend vulnérable : c'est cette dépendance à l'égard de ceux qu'on aime qui explique la soumission que vous et vos pareils avez réussi à imposer.

Dimanche, ils étaient là. Ils étaient tous là pour m'entourer, pour me soutenir, pour m'aider à supporter la perte d'Anne. Et certes, ils étaient sincères, et certes leurs voix, le bruit qu'ils faisaient, m'ont fait un moment émerger de la noire tristesse qui m'habite. Bientôt on s'est inquiété de ce que j'allais devenir.

« Avec cette pension réduite des 2/3 ou des 3/4 », a précisé Isabelle.

Et c'est vrai que c'est un problème. Silence apitoyé.
Bruits de pensées qui se dévident.

Réaction de Catherine, ma fille :

« On t'aidera, on en a encore les moyens ».

Puis Isabelle :

« Encore... »

Encore, c'est-à-dire tant que nous ne serons pas chassés de nos emplois. J'ai bien compris. Que de choses dites en peu de mots presque en silence. Et c'est vrai que rien, aujourd'hui, ne protège personne.

« Et s'il n'y avait que nous ! »

La voix oppressée d'Isabelle traduisait à elle seule toute l'angoisse opaque d'une passion maternelle trop violente pour ne pas déborder.

« Paul voudrait entrer à E.D.F. comme ingénieur ».

Cette fois, c'était Caroline.

Et puis, ils se sont tus, honteux de découvrir ce qu'ils pensaient, et qui, par touches successives, était en train de suinter des mots et des silences.

On m'aime bien. Mais le malheur des temps fait que j'encombre. Sur le chemin de leur avenir, je suis un obstacle. Je ne leur jette pas la pierre. J'encombre, voilà

le vrai. Oh ! Personne ne me suggère d'accepter votre ignoble contrat, mais comment ne pas voir qu'en le signant, je réglerais tous les problèmes. J'entends déjà des soupirs de soulagement.

Voilà, monsieur le délégué, ce qui sera le plus difficile à pardonner : cet avilissement que vous et les vôtres imposez aux êtres qui nous sont les plus chers, cet avilissement que nous ne pouvons pas ne pas voir. Au fil de la journée, j'ai senti mes projets se dissoudre. J'ai senti que moi aussi, comme des centaines de milliers d'autres, je pliais tout doucement, que moi aussi, je ployais, sans bruit, sans phrases, sans éclats. Votre secret, monsieur le délégué, c'est qu'on craint toujours pour quelqu'un.

Vous êtes décidément le plus fort. Ces hommes et ces femmes, ces jeunes gens et ces jeunes filles, j'ai entendu ce qu'à leur insu, ils attendent. Je ne les décevrai pas. Mais voyez-vous, monsieur le délégué, je vous souhaite de ne jamais lire dans le regard de vos enfants ce que j'ai cru lire dans celui des miens.

Avec Anne, j'avais du goût pour la vie, un goût timide, étroit sans audace, mais du goût quand même. Nos

enfants et les enfants de nos enfants nous reliaient à la vie.

La mer, la terre, le soleil, le sable, les rochers n'avaient pas fini d'engendrer en nous des sensations ; nous n'étions pas rassasiés. Et peut-être, en avons-nous encore pour dix ans. L'été dernier, nous savions obscurément, Anne et moi, que nous vivions nos dernières vacances ensemble.

Je me suis vu l'autre jour terminant une vie quelconque dans une explosion solaire. Rassurez-vous : le maigre pédagogue quittera ce monde avec la discrétion qui convient à son personnage.

Mais il ne s'en ira pas désespéré. Ce serait ici le moment, monsieur le délégué, de vous parler de certaine espérance que je nourris obstinément depuis toujours, et à laquelle la vieillesse donne un prix singulier. Il faudrait que je vous parle de la résurrection, mais j'ai peur que vous ne puissiez pas m'entendre, et j'ai surtout peur de ne pas savoir quoi dire. C'est une parole familière, si familière que j'ai pu la fréquenter la vie durant sans que la stupeur me cloue au sol, et il me faut maintenant l'interroger avec des mots nouveaux. C'est à quoi je vais

m'employer, ayant au cœur l'irrévocable assurance de partager avec Anne, pour le présent et pour le futur, cette promesse singulière.

Voix off (le ton est celui d'une dramatisation croissante.)

-Arrestation d'un professeur en retraite. Monsieur Kermadec est interrogé dans les locaux de la police d'Etat.

-Une perquisition au domicile de Monsieur Kermadec avait permis de saisir des documents compromettants. Comprenant que son arrestation était imminente, le suspect avait aussitôt communiqué des dossiers secrets à l'étranger, mais sans passer par la voie informatique, échappant ainsi à la surveillance légale.

-Les calomnies de la presse internationale.

-Quelques milliers de manifestants réclament la libération du professeur Kermadec. Sa fille entame une grève de la faim. La famille se relaie pour la soutenir.

- *Ton très docte.* Au travers de la confession de monsieur Kermadec, ce qui ressort ce sont les traits fondamentaux d'un certain type humain, à l'opposé de celui que veut promouvoir l'Etat dans le cadre de la Grande Réformation. Pêle-mêle, on trouve là la référence à des fantasmes aussi flous que le sentiment poétique, le rêve, le génie, la nature, la vocation personnelle. Ce qui est exalté, ce sont des états d'âme, des impressions d'enfance, des fixations affectives à fort relent pathologique, bref, le misérable petit tas de secrets cependant discrédité depuis longtemps.

Le mal réside dans la prétention à la conscience individuelle. C'est la conscience individuelle qui est le siège de la mystification fondamentale. C'est elle qu'il faut éteindre.

-Des manifestations de personnes âgées dans quelques grandes villes.

-Les défilés du troisième âge se multiplient.

-La cité de la Mort heureuse déserte : les dix mille pensionnaires assiègent les locaux de la police d'Etat.

-Le gouvernement divisé.

-Troubles au sein de la police.

-Epreuve de force autour de la libération du professeur Kermadec. Les forces de l'ordre hésitent à tirer sur la foule.

-Une grande manifestation est prévue pour demain devant le palais présidentiel.

FIN

1975

1984-1986

.